

LE JOURNAL DE Maxéville

N°12

www.mairie-maxeville.fr

L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE MAXÉVILLE
BIMESTRIEL | JUILLET - AOÛT 2016

LE PLEIN D'ACTIVITÉS POUR L'ÉTÉ !

DOSSIER CENTRAL

04

SCOLAIRE

- Des panneaux contre les incivilités

06

CADRE DE VIE

- Travaux du cimetière
- Nouveaux arrêts de bus

13

ASSOCIATIONS

- Atelier Vélo
- ARTICOM

14

SOLIDARITÉ

- Garantie Jeunes
- Plan canicule
- Camp de Roms

16

LES RENDEZ-VOUS

- Sorties, expositions, fêtes de quartiers...

ville de
Maxéville



Fête de la bière aux Brasseries!

En s'associant avec l'union des Brasseurs du Grand Est et la SCIC Turbul'ance, la ville de Maxéville organise une première édition de la fête de la bière les 10 et 11 septembre 2016 afin de valoriser l'histoire et le patrimoine du site, et proposer une manifestation culturelle et populaire.

Deux jours de dégustations dans une ambiance conviviale avec 15 brasseurs de la région et une dizaine de groupe de musique blues, rock, musique celtique et variétés françaises.

Rendez-vous

samedi 10 septembre de 14h à minuit
et dimanche 11 septembre de 10h à 18h,
sur le site des Brasseries de Maxéville.

Editeur : Mairie de Maxéville, représentée par son maire, Christophe Choserot - 14 rue du 15 septembre 1944 - 54320 Maxéville
Tél. : +33 (0)3 83 32 30 00 - Courriel : contact@mairie-maxeville.fr - Site : www.mairie-maxeville.fr • **Directeur de la publication :** Christophe Choserot • **Rédaction :** service communication de la Mairie • **Mise en page :** Agence Avance - www.avance.fr • **Impression :** imprimerie L'Huillier S.A. - Florange - Labellisé Imprim'vert - Imprimé sur papier 100% recyclé • **Crédit photo :** Filipe Veloso - Imagem et Mairie de Maxéville - **Logo de Maxéville** réalisé par l'agence Tapage **Parution :** bimestriel tiré à 5200 exemplaires • Dépôt légal : Juin 2016 • **Prix :** gratuit



Chères
Maxévilloises,
chers Maxévillois,

Les mois de mai
et juin ont été
rythmés par
de nombreuses

manifestations ce qui montrent
la vitalité de notre ville.

La fête des fraises 33^e édition a été
un moment très fort avec quatre
jours de festivités, de rencontres, de
spectacles et d'animations. La météo
n'était pas très favorable, mais au
contraire de beaucoup de villes, nous
avons souhaité maintenir notre fête
traditionnelle. Nous avons bien fait.
Vous avez été nombreux à répondre
à notre invitation, plus d'un millier
de personnes ont déambulé dans les
travées du parc. Il n'y a jamais eu une
telle affluence à la fête des fraises, je
veux remercier toutes celles et tous
ceux qui ont contribué à son succès.

Dans ce journal, vous pourrez
également découvrir dans un dossier
spécial toutes les activités estivales
proposées à la jeunesse maxévilloise.
Nous souhaitons toujours plus
d'activités, variées, pour tous
les âges et pour tous les goûts.
Nous accueillerons les 3-12 ans dans
nos centres de loisirs au Centre
et à Champ-le-Bœuf.
Pour les adolescents, des activités et des
sorties seront proposées tous les jours.
De plus, deux mini-camps sont
programmés, l'un en juillet, l'autre

en août, quatre jours sous la tente
avec au programme voile, activités
aquatiques et animations.

Depuis le début de mon mandat,
j'ai fait de la jeunesse une priorité.
Croire en elle, c'est préparer l'avenir.
La jeunesse se doit d'être au cœur
des préoccupations de tous.

Les enjeux politiques la concernant
sont pluriels : ils intéressent les
écoles, les associations, les clubs,
les domaines de la santé, de l'emploi,
du logement, des transports,
de l'aménagement urbain.

Tous nos services sont concernés et
mobilisés par cette priorité incarnée
par la jeunesse.

Pour finir, je voulais vous remercier
d'avoir répondu présents à nos visites
de quartiers. Nous avons tenu six
rencontres, dans tous les quartiers.
Les échanges ont été riches et
constructifs. J'aime partager
ces moments avec vous. J'ai entendu ce
qui allait bien et ce qui allait moins bien.

Nous allons nous attacher à répondre
à vos demandes. C'est avec vous que
je veux construire l'avenir de Maxéville.

Je vous souhaite à toutes et à tous
un très bel été.

Votre Maire

Christophe Choserot

Maire de Maxéville
Conseiller Communautaire du Grand Nancy



Inauguration des Cailles Blanches, quartier Meurthe Canal, le 22 mai 2016

Le Conseil municipal des enfants s'engage contre les incivilités

Une année scolaire s'achève.

Les enfants, avec leurs enseignants ont pu vivre des expériences artistiques nouvelles, découvrir des lieux lors des classes transplantées et partager de beaux moments. Ils ont bénéficié de nombreuses activités périscolaires diversifiées et enrichissantes. Cette année a vu naître le conseil municipal des enfants. Les jeunes élus se montrent responsables, investis et leurs premières initiatives témoignent d'un engagement altruiste.

Bonnes vacances à tous.



Bernard Ricci

Maire adjoint délégué à la Vie Scolaire, à l'Enfance, à l'État Civil et aux Élections

Lors des élections au Conseil municipal des enfants, les candidats ont unanimement présenté des programmes abordant les problèmes de circulation, de stationnement et de respect de l'environnement. La sensibilisation des Maxévillois à ces sujets leur tient beaucoup à cœur, car ils impactent les enfants de la commune aux abords des écoles et au-delà, mais aussi les adultes ! C'est ainsi que réunis en ateliers dans leurs écoles, les jeunes élus ont organisé un concours de dessin sur ces thématiques. Ouvert à tous les enfants de Maxéville de 6 à 12 ans, l'objectif était de créer des panneaux à partir des dessins, à répartir sur la commune aux endroits sensibles. Le concours s'est clôturé le 27 mai, et les jeunes élus, très efficaces,

ont rapidement établi une sélection difficile, étant donné la diversité des dessins reçus. Néanmoins, le choix final s'est fait dans un large consensus et quatre dessins ont été retenus. Lors de ces groupes de travail, ayant planché sur la sélection, les jeunes élus ont été épaulés par les services de la mairie : la police municipale est intervenue pour apporter des précisions quant au cadre légal, ainsi qu'une expérience de terrain sur la visibilité et la pertinence de la signalisation. La communication s'est investie quant à elle pour soutenir les élus dans leur réflexion sur l'efficacité des messages, la clarté des visuels et les possibilités d'adaptation de chaque dessin. La présence de ces personnels investis a été très appréciée des enfants et contribue à créer des liens entre enfants et adultes dans l'intérêt général. Les services techniques entrent à présent dans le processus pour la réalisation des panneaux qui seront installés et inaugurés pour la rentrée en présence des élus, petits et grands, et bien entendu des lauréats du concours.

Rendez-vous à la rentrée pour découvrir ces panneaux d'enfants et vous laisser sensibiliser !



Sélection des affiches par le Conseil municipal des enfants

Retrouvez les tarifs pour le périscolaire sur le site Internet de la ville : www.mairie-maxeville.fr/peri-et-extrascolaire/tarifs



« J'aime mon cœur, j'en prends soin » une animation au cœur de la santé

En mai 2016 à Maxéville a eu lieu la manifestation Parcours du Cœur Scolaire. À cette occasion, plusieurs associations ont partagé leurs connaissances autour du thème « J'aime mon cœur, j'en prends soin » aux élèves de CE1 et de CE2 des écoles élémentaires Jules Romains et André Vautrin. L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser le jeune public à une hygiène de vie saine, d'acquérir les bons réflexes alimentaires, de les rendre acteurs de leur santé.

De la théorie à la pratique

Les classes réparties en groupes ont participé à différents ateliers ludiques :



INITIATION AUX PREMIERS SECOURS



Grâce à la participation de la Croix-Rouge, les enfants ont pu prendre connaissance des gestes qui sauvent, en particulier, celui du massage cardiaque.



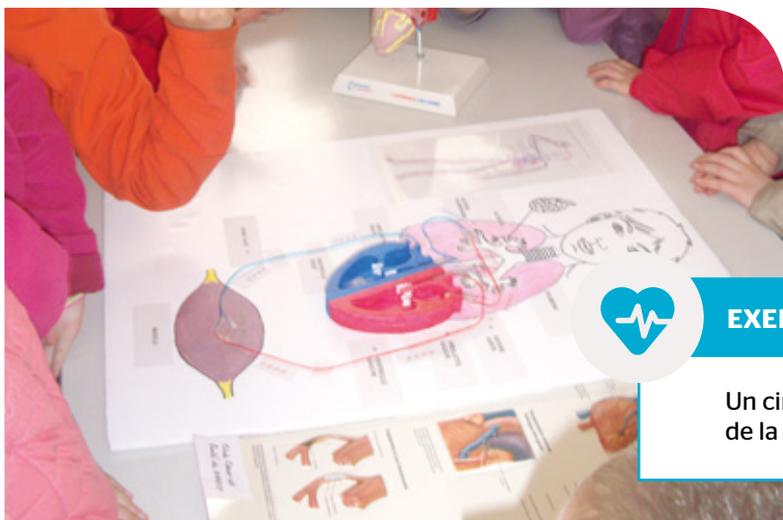
SUCRE ET MATIÈRES GRASSES DANS LES ALIMENTS

Les enfants mesurent dans cet atelier la quantité de sucre contenue dans certains aliments et les risques qu'ils encourent s'ils en abusent.



LA VUE, L'ODORAT

L'association Du Jardin a proposé un atelier de reconnaissance de fruits et de légumes. Les enfants sont invités à nommer des aliments coupés, dans un premier temps visuellement, dans un second temps les yeux bandés grâce à leur odorat.



EXERCICE PHYSIQUE ET CŒUR EN BONNE SANTÉ

Un circuit pédestre était proposé dans le parc de la mairie ou au complexe Léo Lagrange.

Un nouveau visage pour le lavoir communal

Programmée pour l'Automne, la rénovation du Lavoir communal permettra une sauvegarde du patrimoine de la commune.



Le lavoir situé Rue du 15 septembre 1944, en face de la mairie, est un bâtiment faisant partie de l'histoire de la ville de Maxéville. Sa création date du début du XX^{ème} siècle, le lieu présente aujourd'hui des besoins de réhabilitation. La commune a donc décidé d'entreprendre sa rénovation afin de faire revivre ce bâtiment Maxévillois qui témoigne d'une époque aujourd'hui révolue.

Actuellement utilisé comme préau public, la restauration vise à rendre ce lieu agréable à travers la remise en eau d'un bassin mais aussi une remise en état complète du lieu. Ces travaux seront financés en partie grâce aux subventions fournies par la Fondation du Patrimoine qui récoltera des dons ouverts. Ces derniers seront déductibles d'impôts pour toute personne souhaitant participer à la rénovation d'une partie du patrimoine de la ville. Projet ouvert au mécénat, la ville a déjà repéré des mécènes intéressés et volontaires.

Article rédigé par Nicolas Gorski, stagiaire à la mairie de Maxéville.



Vous souhaitez faire un don ?

Toutes les informations sur le site www.fondation-patrimoine.org

Une plaquette d'informations sera disponible en Mairie et en Annexe (CILM). Grâce à sa reconnaissance d'utilité publique, tous les dons faits à la Fondation du patrimoine sont déductibles :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de **66% du don** et dans la limite globale de **20% du revenu imposable**
- de l'impôt sur la fortune à hauteur de **75% du don et dans la limite de 50.000€** (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€) ;
- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de **60% du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.**

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F426

Travaux d'extension du cimetière communal

Le cimetière de Maxéville compte près de 1600 emplacements. Une grande partie de ces concessions est régulièrement renouvelée. Malgré tout, ce n'est pas suffisant.

Les services de la Ville sont régulièrement amenés à reprendre des concessions non renouvelées au prix d'une longue procédure administrative.

Afin de répondre au mieux aux sollicitations et de garantir les concessions nécessaires, la Ville prévoit de réaliser une petite extension du cimetière.

Du fait de la configuration du terrain, des études préalables vont être lancées courant juillet 2016 (étude de sol, relevé de géomètre...). Ensuite, une consultation auprès d'entreprises spécialisées sera réalisée pour aboutir à un lancement de travaux après les fêtes et cérémonies du **mois de novembre 2016**.

Fin des travaux prévue **pour le printemps 2017**.



Nouveaux arrêts de bus

Depuis le 27 juin 2016, la ligne 19 passe par le quartier Solvay dans les deux sens. Deux arrêts supplémentaires ont été actés par le Grand Nancy et sont prévus :

- Rue de Lorraine, arrêt « Améthyste » (des deux côtés)
- Rue Solvay, arrêt « Solvay » (des deux côtés)

Cependant, **jusqu'au 13 juillet**, la ligne 19 ne passera que dans un sens (vers le terminus sous l'autoroute), rue de la Justice, pour cause de travaux.

Merci de votre compréhension.

L'itinéraire est le suivant :

Rue Gambetta → Rue de Lorraine → Rue Solvay → Rue de la Justice → Rue du 15 septembre 1944 et inversement.

A noter que l'arrêt « Jean Jaurès » à côté d'ECLATEC est en attente de déplacement.

Pour cette ligne, les arrêts suivants sont supprimés : rue Gambetta / rue Charcot et rue Courbet devant l'école.



Bois de chauffage

Rappel : une parcelle de plus de 8 000 m² jouxtant la forêt du Chêne du Bon Dieu a été exploitée par le Carrefour d'Accompagnement Public et Social de Rosières aux Salines (CAPS), Service d'Aide par le Travail. Les travaux d'abattage et de façonnage des arbres qui ont été entrepris cet hiver ont permis de réaliser environ 100 stères de bois de chauffage.

A ce jour, c'est environ 15 stères de bois de chauffage qui ont été vendus aux Maxévillois.

Vous avez la possibilité d'acheter du bois issu de cette parcelle. Il vous sera livré gratuitement en quartier d'1 mètre (plus petit à négocier) au prix de 48 € le stère. Rappelons qu'il ne pourra pas être brûlé avant au mieux l'année prochaine.

Le CAPS peut aussi vous approvisionner en bois sec utilisable dès à présent. Pour cela, des coupons de réservations précisant le prix et les conditions de livraison sont disponibles à l'accueil de la Maire.

Contact :

CAPS-SAT au **03 83 48 81 02** ou au **06 08 83 37 80**

Composteur partagé

Chaque année, les habitants des communes du Grand Nancy jettent leurs déchets dans les poubelles de déchets non recyclables. Compostés, ces bio déchets seraient une ressource pour la commune et le territoire.

La pratique du compostage partagé est également source de convivialité et favorise les liens sociaux grâce à un projet commun. Sachez que la Communauté Urbaine accompagne la création de sites de « compostage partagé ». Ces derniers sont destinés à recevoir uniquement les déchets de cuisine

et les déchets verts du site désigné « foyers composteurs ».

Le Grand Nancy a d'ailleurs accompagné la demande d'habitants maxévillois, Tour du Sanon à Champ-le-Boeuf. L'inauguration a eu lieu au mois de juin. Félicitations pour cette belle initiative !

Si vous souhaitez faire de même et que vous vivez dans une résidence disposant d'espaces verts, le Grand Nancy, avec l'accord de votre syndic ou de votre bailleur, vous accompagne dans la mise en place d'un site de compostage partagé.



Inauguration du 1^{er} composteur partagé, le 17 juin.

Pour en savoir plus, prenez contact à l'adresse suivante :

dechets@grand-nancy.org

Ou auprès de **Thomas BORNE** et **Gélinde TRIGATTI**, Maîtres Composteurs au **03 83 91 83 56**

Le cinéma « Gentilly » Le ciné 3000

Tous les maxévillois s'en souviennent. Pour les plus anciens habitants du Centre, le « ciné 3000 » est un lieu qu'ils ont fréquenté dès leur enfance : la projection de films était proposée par le patronage, et c'est après la guerre que l'activité cinématographique a réellement pris son essor. Tout d'abord connu comme le cinéma « Gentilly », il prend le nom de « Ciné 3000 » dans les années 1980. Le bâtiment sera fermé en 2000 pour des raisons de sécurité et remplacé par quatre maisons de ville.

Témoignage de Jean-Marie Pierron, membre de l'atelier Mémoire de Maxéville

Très jeune, j'ai eu l'occasion d'aller au cinéma près de chez moi pour un spectacle donné par les jeunes de la paroisse. Aujourd'hui, des habitations ont envahi le lieu, mais on voit encore la pente qui nous menait au site.

C'était un bâtiment au fond d'un trou, pas très grand. Nous descendions un chemin de terre et entrions pour passer par la caisse. Puis nous passions derrière, entre deux rangées de fauteuils en escaliers avant de prendre place en salle. Au fond, il y avait une scène avec des rideaux qu'on ouvrait. La salle servait pour des spectacles et des séances de cinéma. A l'époque, je ne pensais pas qu'un jour je serais un acteur de ce lieu.

Entre temps la physionomie de la salle avait changé. On avait rajouté un corps de bâtiment qui assurait l'entrée et la sortie au niveau de l'avenue Patton. Le cinéma avait son enseigne : «cinéma Gentilly», qui devint par la suite «cinéma 3000».

En septembre 1967, Alain Gadel me proposa d'assurer la projection des films les vendredis et samedis soirs et le dimanche après-midi. En peu de temps, Alain m'enseignait l'art du cinéma et de son spectacle avant de me retrouver seul aux commandes de ce fabuleux lieu de rêves.

Recevoir les bobines de films, de 4 à 7 suivant la durée du spectacle (cela faisait quelques kilos). Assurer la préparation et le montage des films sur des bobines pour pouvoir les adapter aux appareils de projection. Il y avait tout un travail en amont. Vérifier que le film était sain pour qu'il ne se casse durant la projection. Coller une rallonge pour assurer le départ du son et de l'image en même temps. Et mettre les bobines dans l'ordre de la projection. Puis, venait le temps du spectacle.

Sur le 1er appareil on mettait un documentaire, qui durait environ ½ heure. Sur le deuxième, nous avions un dessin animé. Nous avions aussi les informations, des films qui nous montraient les événements du monde.

Je baissais progressivement les lumières de la salle, pendant que le projecteur envoyait ses images sur le rideau qui s'ouvrait lentement pour laisser la place à la magie de l'écran. Le ballet entre les 2 projecteurs permettait la continuité des images par un système de jonglage visuel où il fallait lancer la bobine du projecteur suivant et couper la projection du précédent en quelques secondes sans que les spectateurs voient la coupure. C'était tout un art qu'il n'y a plus aujourd'hui. Avant le film du jour, il y avait un extrait d'une dizaine de minutes où on projetait un court film de publicité et on descendait le «mur» de pub locales (qui étaient peintes sur une toile).



Groupe de jeunes devant le ciné Gentilly vers 1957.
De gauche à droite : Pierre Lambert, Jean Paul Michel, ?, Albert Blazoni et François Mangin.

Vous avez connu le cinéma Gentilly ou le Ciné 3000 ?

N'hésitez pas à contacter l'atelier Mémoire de Maxéville :

Renseignements : memoire.maxeville@gmail.com ou 0383467793

Prochain goûter Mémoire : *Mardi 5 juillet* à 15h00 à la MJC Massinon.

DOSSIER

Le plein d'activités pour l'été

Chargés de souvenirs... sont les esprits des seniors, fraîchement revenus de Morzine où ils ont passé un séjour mémorable,

Rangés, mais précieusement conservés... sont les doudous, les livres et les cahiers de nos petits et de nos ados...

Place aux vacances bien méritées pour tous !

Cette année, vous découvrirez toujours plus d'activités et de sorties du 6 juillet au 12 août pour le bonheur des plus petits comme des plus grands.

Tel est le programme de cet été... que je vous souhaite magique !



Emmanuelle Collet

Maire adjointe déléguée à la Petite Enfance, à la Jeunesse, et aux Loisirs Seniors



Activités pour les 3-17 ans



Pour les 3-12 ans



Voici les membres de l'équipe Max'Anim qui s'occuperont des 3-12 ans cet été.

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Du 6 juillet au 19 août :

(inscription à la semaine / Tarif suivant le quotient familial)

Les années '90 de toutes les époques sont à l'honneur cet été... Surprises et originalité garanties !

Juillet : Visite d'une ferme équestre, festival Hip Hop à Metz, piscine de Laxou chaque semaine, musée du cinéma (+ de 6 ans), parcours des sens (-de 6 ans), sortie au parc « Le Petit Prince », grand jeu chaque semaine, actions communes avec les Ados de Maxéville pour les plus grands... viennent s'ajouter aux activités créatives, sportives, manuelles et culturelles en lien avec la thématique de la semaine.

Août : Disc-Golf, intervention d'un comportementaliste canin, sortie au lac de Bouzey (88), Fort Aventure, sortie au Lac de Pont-à-Mousson, piscine de Laxou et grand jeu chaque semaine, Grandes Olympiades en partenariat avec d'autres centres, actions communes avec les Ados de Maxéville pour les plus grands... viennent compléter les activités créatives, sportives, manuelles et culturelles en lien avec la thématique de la semaine.

Renseignements et inscriptions

> www.mairie-maxeville.fr

> Mairie de Maxéville : 03 83 32 30 00

> Maire annexe : 03 83 96 87 59

Programme complet disponible des les complexes sportifs, en mairie ou sur www.mairie-maxeville.fr



Pour les 8-12 ans

4 jours sous la tente

Mini-camp « Sport découverte »

Moineville du lundi 11 au vendredi 15 juillet

Au programme : Tir à l'arc, tyrolienne, tchoukball, VTT, course d'orientation, grand jeu (jeu de piste, découverte de la faune et de la flore, zagamore, loups garous de Thiercelieux...), veillées feu de camp...

En cas de mauvais temps : activités créatives et manuelles, jeux de société, tennis de table...

Mini-camp « Autour de l'eau »

Lac de Bouzey du lundi 8 au vendredi 12 août

Au programme : voile, activités aquatiques (baignade), tir à l'arc, badminton, pédalo, animations enfants diverses au sein du camping, journée de visite des enfants du centre de loisirs, grand jeu (jeu de piste, découverte de la faune et de la flore, zagamore, loups garous de Thiercelieux...), veillée feu de camp...

En cas de mauvais temps : activités créatives et manuelles, jeux de société, tennis de table...

Renseignements au 03 83 32 30 00.





Pour les 10-17 ans

Semaine 1 : du 6 au 8 juillet

- **Mercredi 6 juillet** : jeux aquatiques au lac de Pont-à-Mousson
- **Jeudi 7 juillet** : jeux traditionnels
- **Vendredi 8 juillet** : bowling

Semaine 2 : du 11 au 15 juillet

- **Lundi 11 juillet** : baseball / barbecue
- **Mardi 12 juillet** : tournoi de volley au lac de Pont-à-Mousson
- **Mercredi 13 juillet** : Nigloland
- **Jeudi 14 juillet** : férié
- **Vendredi 15 juillet** : ateliers foot féminin et masculin

Semaine 3 : du 18 au 22 juillet

- **Lundi 18 juillet** : Aquamundo
- **Mardi 19 juillet** : canoë kayak
- **Mercredi 20 juillet** : mini-golf et goûter à la Pépinière
- **Jeudi 21 juillet** : rallye jeunesse
- **Vendredi 22 juillet** : tournoi de basket et barbecue

Semaine 4 : du 25 au 29 juillet

- **Lundi 25 juillet** : équitation
- **Mardi 26 juillet** : tournoi de foot féminin et masculin
- **Mercredi 27 juillet** : Zoo d'Amnéville
- **Jeudi 28 juillet** : jeux de raquettes
- **Vendredi 29 juillet** : Accropierre

Semaine 5 : du 1^{er} au 5 août

- **Lundi 1^{er} août** : paint-ball
- **Mardi 2 août** : pétanque et crêpes party
- **Mercredi 3 août** : ski indoor et restaurant
- **Jeudi 4 août** : tournoi d'athlétisme
- **Vendredi 5 août** : parcours militaire et Fort Boyard

Semaine 6 : du 8 au 12 août

- **Lundi 8 août** : squash et restaurant
- **Mardi 9 août** : Total Wipeout (Intervilles) et barbecue
- **Mercredi 10 août** : pédalo
- **Jeudi 11 août** : Lasermaxx + baseball
- **Vendredi 12 août** : jeux gonflables et auberge espagnole

Renseignements et inscriptions

> www.mairie-maxeville.fr

> Mairie de Maxéville : 03 83 32 30 00

> Maire annexe : 03 83 96 87 59

Programme complet disponible des les complexes sportifs, en mairie ou sur www.mairie-maxeville.fr



Stages jeunesse en août à la MJC MASSINON :

STAGES CRÉATIFS

(couture, customisation, déco)

lundi 22 et mardi 23 août de 14h à 17h de 9 à 17 ans

Tarif de 12 à 17 € en fonction du quotient familial + adhésion 8 € si non-adhérent 2015-2016

STAGE D'ANGLAIS

avec Victoria Miller : **mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 août** de 14h à 17h de 10 à 16 ans. Tarif de 18 à 25 € en fonction du quotient familial + adhésion 8 € si non-adhérent

Infos et renseignements

au 03.83.46.77.93 ou par mail : aline.mjcmassinon@gmail.com

Du côté des seniors

Du 11 au 18 juin, les seniors ont découvert Morzine et ses environs. Ils ont pris plaisir à faire connaissance et à passer du temps ensemble. L'ambiance chaleureuse leur a permis de savourer pleinement chaque moment.



Le prochain séjour vous permettra de découvrir **St-Dié et les Hautes-Vosges du 3 au 7 octobre** : s'évader du quotidien et tisser des liens : tels sont les objectifs de ces séjours. *Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 août au Point Accueil Seniors, au 03 83 32 30 00.*

Gym seniors

Les cours de gym pour seniors reprendront à la rentrée **chaque lundi de 10h à midi au complexe Marie Marvingt et chaque vendredi de 10h à midi au complexe sportif Léo Lagrange.**

Les seniors de 60 ans et plus se retrouvent durant 2 heures pour partager un cours de gymnastique douce autour d'un éducateur sportif diplômé d'état.

Pour toute information, veuillez prendre contact auprès de Corinne Génin du point d'accueil seniors de la mairie.



Voyage d'une journée

Petit retour en images sur la visite du Fort Hackenberg à Veckring, le déjeuner-croisière le long des côtes luxembourgeois et la visite de la distillerie artisanale à Malling-Petite-Hettange. Une sortie originale appréciée par les participants où régnaient convivialité, partage et joie de vivre.

ARTICOM, un envol réussi

Retour sur un envol réussi avec le Président Filipe Veloso

«L'association Articom existe depuis le 19 janvier 2016.

Nous avons été présents au 1^{er} forum emploi de Maxéville au CFAI le **21 avril** dernier, à la Fête des Fraises, ainsi qu'au loto organisé vendredi dernier par le Comité des Fêtes de Champ-le-Bœuf.

Nous avons offert à cette occasion le plus grand nombre de cadeaux.

Nous possédons déjà un logo ; le site internet et le Facebook sont en cours de création.

Articom c'est aussi 4 réunions par an avec tous les membres. Les décisions sont prises en commun. Toute entreprise dont le siège social est installé à Maxéville peut devenir membre. La cotisation est de 60 € par an. Des partenariats sont en projet avec plusieurs structures de la ville. Nous comptabilisons actuellement une trentaine d'adhérents parmi lesquels des agents immobiliers, plombiers, assureurs, photographes, garagistes, coachs sportifs, entreprises du bâtiment, fournisseurs de mobilier de bureau spécialisé, ...

D'autres déambulations à travers la ville sont prévues afin de rencontrer les entreprises.

Nous serons le «sponsor» du programme de la fête de la bière qui se déroulera les 10 et 11 septembre à Maxéville.

Le but de l'association est de regrouper les acteurs du tissu économique de Maxéville. S'unir pour être plus fort. À terme nous souhaitons mettre en contact les demandeurs d'emploi, les stagiaires, les différentes instances avec les entreprises adhérentes.

Un calendrier verra le jour fin 2017».



Création de l'association en janvier 2016.

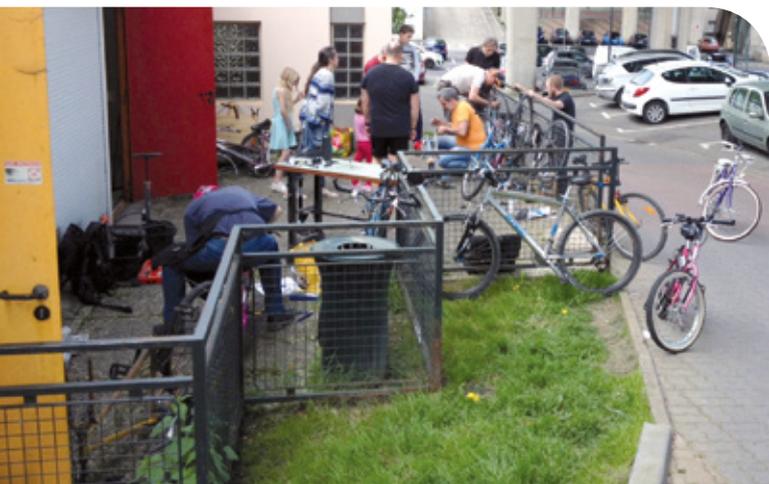
L'Atelier Vélo de Maxéville est une nouvelle association



Les objectifs de cette toute nouvelle association sont :

- Promouvoir l'utilisation du vélo en ville,
- Vous permettre d'entretenir et de réparer votre vélo dans notre atelier,
- Vous proposer d'acheter des vélos rénovés à bas prix.

Tous ces services sont exclusivement réservés aux adhérents. Ils vous attendent dans leur local tous **les samedis matin de 9 h à 12 h**. L'atelier fournit l'outillage



et les conseils nécessaires pour vous accompagner au mieux à acquérir les bases de la mécanique vélo.

L'association est située Rue de la République, face au tennis, sous l'autopont.

«Nous récupérons également tous les vélos dont vous souhaitez vous débarrasser pour les rénover ou les recycler en pièces détachées.

S'approprier les voies cyclables est la clef d'un déplacement serein et tranquille. Pour cela, nous organisons aussi des balades pour découvrir l'agglomération et ses alentours montrant qu'il est possible d'utiliser quotidiennement son vélo pour se rendre au travail, faire des courses au centre de Nancy ou tout simplement prendre du bon temps, cheveux au vent. Les balades sont aussi l'occasion d'apprendre à se servir efficacement de sa monture (passage des vitesses, freinage...)» ajoute Bruno, un des membres de l'Atelier Vélo.

Toutes les infos sur :

<http://www.velomaxeville.lautre.net>

Contact :

contact@velomaxeville.lautre.net

JEUNES

Priorité Jeunesse !



Mis en place depuis 2015 sur le Territoire du Grand Nancy, le dispositif GARANTIE JEUNES apparaît aujourd'hui comme le tremplin idéal pour se lancer dans la vie professionnelle, lorsque l'on a entre 18 et 25 ans.

Longuement pensé en amont, il doit permettre aux jeunes les plus éloignés de l'emploi que l'on appelle les NEET (Ni en Emploi, ni en Études, ni en Formation) et - ce sont souvent les mêmes - ceux qui sont en rupture familiale, dans une situation très précaire, d'accéder à l'emploi.

Sélectionnés à la fois par la Mission locale et par des acteurs locaux (institutionnels, économiques, associatifs...), ils devront « s'engager » à suivre un parcours assez



contraignant, réparti en trois phases : un accompagnement collectif de six mois (ateliers), un accompagnement personnalisé d'une durée d'un an et pour finir, des mises en situation professionnelle ainsi que des formations (stages, immersion en entreprise, etc.).

Le jeune pourra bénéficier durant toute sa période « Garantie Jeunes » d'un versement financier (un réel levier pour s'autonomiser) d'un

montant de 461,52 €. Attention cependant, ceci n'est pas un minima social mais plutôt une allocation pour laquelle il devra rendre compte chaque trimestre auprès de sa Mission locale, car forfaitaire et dégressive.

Au sortir du dispositif GARANTIE JEUNES, le jeune doit être capable de démarrer une activité professionnelle, en toute autonomie.

Au départ, il a été difficile de mobiliser les jeunes, mais ceux qui se sont engagés n'ont pas abandonné le projet. Les missions locales et les autres partenaires plébiscitent cette Garantie Jeunes et constatent que son déploiement est tangible.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : après avoir atteint son objectif de 2015 qui était de 571 entrées, la Meurthe-et-Moselle espère atteindre, fin 2016, les 911 candidats.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter et prendre rendez-vous avec Nadia SAID-KIRTACHE, Conseillère emploi à la mairie au 03 83 32 00 00.



SENIORS

Pensez à vous protéger • Le plan canicule

La canicule se définit comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs.

Un «Plan National Canicule» est activé chaque année du **1^{er} juin au 31 août**. Son niveau 1, en vigueur depuis le 1^{er} juin, correspond à l'activation d'une veille saisonnière, avec la mise en œuvre d'un dispositif d'information préventive. Les trois autres niveaux (avertissement chaleur, alerte canicule et mobilisation maximale) sont activés en cas de passage en vigilance jaune, orange et rouge sur la carte de Météo-France.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER EN CAS DE FORTE CHALEUR, DE FAÇON SIMPLE, ACCESSIBLE ET ATTRACTIVE :

- hydrater son visage ou son corps avec de l'eau ou un brumisateur,
- boire beaucoup d'eau et régulièrement,
- privilégier l'ombre, rechercher la fraîcheur, éviter de sortir en pleine journée,
- faire une sieste en début d'après-midi, de préférence dans un endroit assombri et bien aéré,
- baisser les volets en journée, aérer la nuit quand il fait plus frais, utiliser un ventilateur.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.

www.meteo.fr



Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes



Il y a des unités d'accueil et de soins en langue des signes en France :

www.patients-sourds.sante.gouv.fr

La Mairie met en place un dispositif d'accompagnement pour les personnes : vous avez 65 ans et plus, 60 ans et plus et êtes inapte au travail ou êtes handicapé(e) de 18 ans et plus, vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seul(e) pendant l'été, faites-vous recenser dès maintenant auprès de **Corinne Génin, coordinatrice au Point Accueil Seniors au 03 83 32 30 00**. Le recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles. En cas de canicule, les personnes recensées seront contactées par des agents du Pôle Solidarité. En cas de problème ou de non-réponse, une alerte sera déclenchée et pourra être suivie d'une intervention à domicile.

ROMS

La fin du camp Roms à Maxéville

Écouter, comprendre, accompagner

Dès le début du mandat, l'équipe municipale s'est rendue avec Monsieur le Maire sur le camp Roms accompagnée du Pôle Solidarité. L'objectif premier était de les rassurer suite aux rumeurs d'expulsion, ensuite de les écouter et mieux comprendre leur situation.

« Nous avons constaté que leurs conditions de vie étaient indignes de notre pays. Nous étions en présence d'un bidonville. Le Maire a alors rapidement mobilisé les services de l'État pour redonner à ces familles leur dignité. Il a réuni l'État, le Grand Nancy, les bailleurs sociaux et le Grand Sauvoy. Il a été décidé d'engager un processus d'intégration par le travail et de favoriser l'accès aux droits communs.

Aujourd'hui, ce terrain est libre de toute occupation, entièrement sécurisé par son propriétaire et la SOLOREM, avec l'aide du Grand Nancy.

Quant aux familles Roms, elles poursuivent leur intégration dans notre société, accompagnées par le Grand Sauvoy jusqu'à la fin de l'année. Ce travail d'intégration a été rendu

possible grâce à l'implication de **Frédéric Parisse**, agent communal en charge des relations avec les familles Roms.

Merci à tous les acteurs qui ont permis à ces familles de retrouver leur autonomie », ajoute Romain Miron.



Romain Miron

Maire adjoint délégué à la Solidarité, au Social, à la Santé, à l'Emploi, au Logement et à la Politique de la ville
Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Cet été

Débrouill'stivals

6T Débrouillardes : les vacances, c'est chez toi !

Tu as entre 6 et 12 ans...

Tu ne pars pas ou attends de partir en vacances ... Les animateurs du programme « Engage-toi dans le Grand Nancy » viennent passer les vacances dans ton quartier. En partenariat avec la Fondation Thuram (Oui, le joueur de foot !), ils te proposeront de mieux comprendre tes voisins, imaginer ton quartier de demain, et projeter tes rêves jusque dans l'espace ! Au programme : jeux géants, expériences étonnantes dont tu es le cobaye, et construction de ta propre fusée !

Newtown : un projet qui donne la parole aux Ados !

Tu as entre 13 et 18 ans, tu habites Champ-le-Bœuf, et tu as des choses à dire ... Alors approprie-toi ton quartier (lieux, histoires, savoirs faire, personnes ...) et fais-le découvrir aux autres, partage avec eux ta propre vision de ton quartier ! Les animateurs de l'association les Petits Débrouillards te proposeront d'explorer aussi différentes pratiques comme la récolte de rêves, le reportage, le jeu théâtral, les micros trottoirs ... Toutes tes réalisations seront postées sur le net (audio, vidéo, animations, clubs youtubeurs, photo, graphisme). Guettez les tentes jaunes en bas de chez vous !

Plus d'infos sur : www.lespetitsdebrouillardslorraine.org ou au 03 83 46 77 93

La science
en bas
de chez toi



Du 6 juillet au 24 septembre

Les Estivales du plateau de Haye

En juillet et en août, les associations du Plateau de Haye et les villes de Laxou, Maxéville et Nancy vous proposent un festival d'animations, pour un été convivial et festif ! Cette année, la thématique « Citoyenneté » est au cœur de la programmation des Estivales.

Sport, découvertes culturelles, ateliers récréatifs, ... de nombreuses activités riches et variées pour petits et grands.

Cette année, **le 13 juillet fêtons ensemble le lancement des Estivales 2016** autour d'un apéritif dînatoire musical, proposé en partenariat avec les associations du Plateau.

- **10h à 18h** : journée multisports
- **18h30** : apéritif dînatoire
- **22h45** : feu d'artifice (City Stade Léo Lagrange)

RDV À L'ESPLANADE • MJC HAUT DU LIÈVRE (03 83 96 54 11)
Le programme est disponible sur notre site Internet : www.mairie-maxeville.fr



LÉO LAGRANGE

OUVERTURE DU TERRAIN DE FOOT CET ÉTÉ

Du 2 juillet au 15 septembre

Pour la deuxième année consécutive, des bénévoles, également membres actifs de l'atelier consacré au devenir de ce terrain, se relaieront chaque semaine pour assurer son ouverture et sa fermeture. Le stade sera ouvert tous les jours **de 14h à 20h, du 2 juillet au 15 septembre**.

CITÉ PASS

Du 12 au 22 juillet

Vente de Cité Pass pour les personnes en recherche d'emploi, de 14h à 17h en mairie et au « Relais Emploi » de Champ-le-Bœuf. Pièces justificatives à présenter.

Renseignements à la mairie de Maxéville - CCAS au 03 83 32 30 00

MJC MASSINON

BOURSE AUX VÊTEMENTS AUTOMNE - HIVER

Dépôt : **jeudi 1^{er} septembre** de 14h à 19h
Vente : **samedi 3 septembre** de 9h30 à 16h
Retrait : **lundi 5 septembre** de 17h30 à 19h15

Infos : Agnès HUGUIN au 06 98 66 73 96
CILM, 23 rue de la Meuse à Laxou.
Contact : 03 83 46 77 93 ou sur le site Internet : www.mjc-massinon.fr

FÊTE DE LA MJC MASSINON

Vendredi 1^{er} juillet à partir de 18h
Soirée années 80
Karaoké 80's, breakdance, cirque, batterie, Zumb'aérobic, expo photos, fabrication de moulins à vent et concert de Eddy La Gooyatsch. Buffet et restauration sur place.
Dresscode 80's = boisson offerte !
Quai des Brasseries, rue des Brasseries à Maxéville

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Le marché de producteurs sera exceptionnellement **fermé jeudi 14 juillet**.

A noter dans vos agendas les dates des prochaines auberges espagnoles : **jeudi 28 juillet et jeudi 25 août**.

MÉDIATHÈQUE

BÉBÉ BOUQUINE Lundi 18 juillet à 10h

Histoires, comptines, chansons... pour les petites oreilles, de 6 mois à 3 ans. À la médiathèque des Brasseries.

La médiathèque des Brasseries sera fermée **vendredi 15 et samedi 16 juillet et du 1^{er} août au 29 août** inclus.

Réouverture de la médiathèque le **mardi 30 août**. Bonnes vacances à tous !

Contact : www.reseau-colibris.fr ou par e-mail : mediatheque@mairie-maxeville.fr

Mercredi 13 juillet

Feu d'artifice

Mercredi 13 juillet au city stade du complexe sportif
Léo Lagrange

Soirée organisée conjointement avec le comité des fêtes du Champ-le-Bœuf.

Venez danser sur la musique de KTS Dancing à partir de 19h.
Petite restauration et buvette sur place.

Le feu d'artifice sera tiré depuis le stade du complexe sportif à 22h45.



20 juillet et 6 août

Nancyphonies

Mercredi 20 juillet à 18h à l'église Saint-Martin de Maxéville

Classico terzetto italiano (Rossini, Carulli, Kreutzer).

Le trio pour flûte, violon et guitare connaît au 18^e siècle un engouement qui séduira les plus grands compositeurs.

Le *Classico terzetto italiano*, au son de splendides instruments d'époque, nous transporte au siècle des cœurs sensibles, où la musique italienne exerce une influence majeure sur l'imaginaire et la création européenne.

Avec Ubaldo ROSSO, flûtiste, Carlo DE MARTINI, violoniste, et Francesco BIRAGHI, guitariste.

Samedi 6 août à 17h00 au Quai des Brasseries à Maxéville

La Sérénade de Pan (Saint-Saëns, Debussy, Fauré, Satie, Bach...)

Les charmes de la flûte et de la harpe se mêlent pour cette sérénade enchanteresse, conduite par Ghislaine Petit-Volta, qui a enregistré avec Pierre Boulez et Emmanuelle Réville, flûte solo de l'Orchestre national de Lyon. Un pur moment de bonheur ! Avec Emmanuelle REVILLE à la flûte et Ghislaine PETIT-VOLTA à la harpe.

Concerts gratuits.

Plus d'informations sur www.nancyphonies.net



À NOTER DANS VOS AGENDAS

LUDOTHÈQUE

FERMETURE ANNUELLE

La ludothèque sera fermée en juillet et en août.

Réouverture mi-septembre.

ACQA

Mercredis 6 et 20 juillet

Mercredis 3, 17 et 31 août

Les après-midi « seniors »

Salle Henri Kropacz (Aulnes)

DROITS DES FEMMES

Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 14h à 17h

Le Centre national d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) propose des permanences ouvertes à toutes et tous.

CILM, 23 rue de la Meuse à Laxou.

VIDE-GRENIERS

COMITÉ DES FÊTES DU CHAMP-LE-BŒUF

Dimanche 4 septembre de 7 h à 17 h

Parc d'agrément du Champ-le-Bœuf, rue de la Saône à Laxou.

Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site www.lecomitedesfetes.com

À renvoyer au plus tôt à

Jean-Luc TRITZ (06 70 17 18 23)

ATELIER MIG

Il n'y aura pas d'ateliers pendant les mois de juillet et août.

Reprise des activités début septembre.

PÉTANQUE

Samedi 20 août

Concours de pétanque dans le parc de la Mairie. Organisé par l'association « La Maison de Sarah »

UN SOIR, UNE COMMUNE

Les communes du Grand Nancy cachent de nombreux trésors, souvent méconnus : châteaux, patrimoine naturel, vieux villages, maisons bourgeoises, etc...

Au programme vous pourrez (re)découvrir les Brasseries de Maxéville, **le vendredi 8 juillet à 20h.**

Coût de la visite 5 € / inscription obligatoire auprès de l'Office du tourisme au 03 83 35 22 41.

Le programme des autres visites est visible sur www.nancy-tourisme.fr ou www.mairie-maxeville.fr



Retrouvez les programmes complets et détaillés RAM, médiathèque et ludothèque dans l'agenda du site Internet www.mairie-maxeville.fr

Jardinage

Un petit rappel pour l'entretien des jardins avec l'arrivée de l'été :

- Il a été constaté que certaines haies débordent sur les chemins et la voie publique. Merci de couper les branches qui gênent le passage.
- Les travaux de jardinage à l'aide d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, taille-haie... sont autorisés uniquement **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

Merci de respecter ces principes de base pour la tranquillité de tous.

Un nouveau Gobo



Comme vous avez pu le constater, la façade de la mairie est habillée d'un nouveau gobo, chaque saison, et à l'occasion d'événements particuliers. En plus de sa fonction de décoration et d'esthétisme, le gobo est également un outil de promotion peu coûteux, puisqu'il

est réutilisable chaque année. Pleins feux sur celui de la fête des fraises avant celui de la fête de la bière !

Des toilettes rénovées dans le parc

Les toilettes du parc ont été entièrement rénovées. Les heures d'ouvertures sont calées sur celles du parc. La municipalité en appelle à la responsabilité et au respect du lieu de la part des usagers. Les dégradations passées se sont révélées coûteuses pour la ville et le lieu a été fermé pendant plusieurs mois. À bon entendeur...

Résidence La Clairière

Le démarrage des travaux pour la deuxième tranche du Domaine de la Forêt devrait débuter en août 2016. La résidence *La Clairière*, rue de la République, prévoit 11 appartements de 3 à 4 pièces. Possibilité de location-accession ou de réaliser un investissement locatif « PINEL ». Une réunion publique d'information est programmée avec mmH le **mercredi 6 juillet 2016 à 18h30**, salle du conseil municipal, pour ceux qui souhaitent de plus amples renseignements.

Ils partent avec nous !

N'attendez pas la dernière minute pour préparer les vacances de votre animal ! Pensez notamment aux vaccins, au voyage, à l'hébergement et à son alimentation. Pedigree® et Whiskas®, aux côtés de votre vétérinaire, se mobilisent pour vous informer et faciliter vos démarches afin de vous organiser, dans les meilleures conditions possibles. **Plus d'infos sur www.ilspartentavecnous.org**

Carnet de Maxéville

Bienvenue à ...

- Louise COLLOT, née le 15 avril
- Ezio REDER, né le 16 avril
- Gino BERNA PLIQUE, né le 20 avril
- Naomi LUX GEORGES, née le 22 avril
- Theresa SAGNA, née le 27 avril
- Emmie HANS, née le 29 avril
- Sacha GOSSEREZ, né le 4 mai
- Camille BOIDIN, née le 10 mai
- Camille CAUDRON, née le 14 mai
- Élisa VOIRGARD, née le 15 mai
- Ritaj DEBOUB, née le 16 mai
- Kaïs HUGUENIN, né le 18 mai
- Clément LAVAL, né le 25 mai
- Aaron BERNARD JANIAUT, né le 27 mai
- Gaïa LAMIABLE, née le 28 mai
- Sem-Ephrata LEGRE, né le 2 juin
- Faustine VOIRIN, née le 3 juin
- Sacha MANNIER, né le 9 juin
- Oana BRUNSTEIN HUGUENIN, née le 12 juin

Ils se sont unis...

- Hakob PINAMIAN et Armine GEVORGYAN le 30 avril
- Dimitri COPINSKI et Valérie MOSA le 30 avril
- Damien NICOLodi et Audrey GUERREIRO le 11 juin
- Maxime SCHNEIDER et Emilie DOENNLEN le 11 juin
- Denis MALIK et Sophie DAMARAS KANMAL le 11 juin

Ils nous ont quittés...

- Omar BERGAYA, décédé le 8 avril
- Didier MORIOT, décédé le 15 avril
- Thi Ba TRAN veuve MICHELAT, décédée le 16 avril
- Geneviève BERTRAND épouse MERMET, décédée le 18 avril
- Françoise BRAUN, décédée le 22 avril
- Martine THOMASSIN, décédée le 28 avril
- Jeanne PRÉVOT veuve HILDENBRAND, décédée le 30 avril
- Lilia DOLMAT veuve ZAHAJKIEWICZ, décédée le 3 mai
- Edouard KOWALCZYK, décédé le 7 mai
- Marie GEISEN veuve ROSIN, décédée le 14 mai
- Farid KAOUA, décédé le 22 mai
- Madeleine JANNIN veuve COMBREXELLE, décédée le 24 mai
- Boujemaa LAACHIRA, décédé le 2 juin
- Adrienne BARBONNET veuve SAINTOT, décédée le 2 juin
- Claire DÉLUARD, décédée le 11 juin
- Georges MAIGE, décédé le 12 juin

Un mandat aux côtés des Maxévillois, par les Maxévillois et pour les Maxévillois



Rencontre avec les habitants du quartier Champ-le-Boeuf

À Maxéville, la Participation Citoyenne, ce n'est pas qu'un vague concept. Cela se traduit par une démarche participative qui consiste à associer les habitants à l'aménagement de leur cadre de vie. Depuis plus de deux ans, par des concertations et des réflexions menées avec les habitants afin d'améliorer la ville ensemble, comme le témoigne le travail de terrain (**15 ateliers thématiques et géographiques, près de 50 réunions d'ateliers, 10 conseils de quartier...**) effectué par la délégation de Jacqueline Ries, maire adjointe à la Participation Citoyenne.

Pour poursuivre ce travail concret, le maire et les élus ont décidé d'aller à la rencontre

des habitants au sein de leurs quartiers, afin d'échanger sur les points à améliorer : circulation, stationnement, sécurité, environnement, aménagement des espaces... Et pour approfondir certains sujets, un conseil de quartier a suivi chaque repérage. Cinq conseils de quartiers ont déjà eu lieu depuis le mois de mai. Le prochain rendez-vous aura lieu **aux Aulnes le 7 juillet à 17h30** pour une balade dans le quartier et à 18h pour le conseil de quartier.

Tribune de l'opposition

La réalité du Compte Administratif de l'année 2015 contredit le Maire.

Le Compte Administratif est la comptabilité du Réalisé durant l'année précédente 2015. Il a été présenté lors du Conseil Municipal du 20 mai dernier.

2015 a été la première année de plein exercice de la municipalité actuelle, avec le budget qu'elle a préparé et voté.

Impôts : un million de plus soustrait aux Maxévillois, soit 50% de plus ! C'est clair : 2 millions de ressources fiscales en 2014 ; 3 millions en 2015. L'ahurissante augmentation des taux n'était pas nécessaire, puisque le Compte Administratif montre un résultat excédentaire au 31 décembre 2015 de 1,6 million d'euros.

Même sans l'augmentation des taux, il aurait été excédentaire de 600 000 euros !

Pourtant, le maire, depuis son élection clame son désarroi devant une situation budgétaire qu'il affirmait catastrophique en raison de prétendues pratiques douteuses et de l'endettement exagéré dus à l'équipe précédente.

Le Compte Administratif établit le constat de la gestion portée par l'équipe municipale précédente : serrée et responsable, avec des impôts raisonnables.

La ville a toujours fait face aux annuités d'emprunt.

La ville a toujours eu de quoi payer ses salariés.

La ville a répondu présent lors des grands chantiers de Rénovation Urbaine.

Quant à l'emprunt en franc suisse, il finira cette année avec un taux inférieur aux taux fixes.

Le maire prétendait que la municipalité précédente avait « vendu les bijoux de famille » : cette année, il aura vendu l'immeuble 5 rue de la Chiers, et la propriété Dupuis, avec un joli bénéfice, pour construire la Résidence Séniors conçue par la municipalité précédente.

Chaque Maxévillois peut vérifier tout cela à la lecture du Compte Administratif 2015. Comment est-ce possible ? Monsieur Choserot avait surestimé les dépenses et minoré les recettes dans son budget primitif 2015 pour justifier la plus forte augmentation des impôts de France.

Comment expliquer la stratégie du maire ? C'est toujours la faute des autres : la municipalité précédente, la Communauté Urbaine, la crise, ... Le Président de la République nous a déjà fait le même coup, pour « redresser la France » dit-il ! Le résultat n'est que trop connu, la hausse des impôts !

Nous constatons aujourd'hui la baisse des subventions aux associations, la baisse des aides aux familles, et la baisse des investissements. Les seuls points positifs proviennent de la municipalité précédente, ou sont ceux que n'importe quel maire aurait été amené à prendre.

Nous le voyons venir : le maire prétendra avoir redressé la ville, mais le Compte Administratif démontre qu'elle se redressait toute seule après les investissements de la Rénovation Urbaine, au service des habitants. Le maire distribuera sans doute quelques cadeaux à la veille des élections de 2020, comme le gouvernement tente de le faire aujourd'hui pour redresser son image.

Mais qu'en sera-t-il la qualité de la vie de ses habitants, de la vitalité des ses associations, de son urbanisation, de son dynamisme en 2020 ? A quel prix pour les habitants et les entreprises ? L'hémorragie commence.

Nous souhaitons à chacun de trouver avec les vacances la détente, le réconfort et l'énergie pour aborder la rentrée, en souhaitant que la municipalité et son maire retrouve le bon sens et le chemin de décisions plus conformes aux espérances des Maxévillois pour leur assurer bien vivre et protection pour chacun.

Le Groupe « Vivre Maxéville avec Henri Bégorre »

vivremaxeville@gmail.com

Tribune de la majorité

Aux Maxévillois qui n'ont pas pu assister au conseil municipal du 20 mai dernier.

Le 20 mai 2016, le **Conseil Municipal a examiné le compte administratif 2015** qui retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes. Les débats politiques, et c'est le propre de la démocratie, sont parfois vifs entre la majorité et l'opposition, et lorsqu'ils sont constructifs, ils contribuent aux avancées de la collectivité. Mais ce 20 mai a été marqué par des abus de langage et d'analyses inadmissibles. En effet, l'ex-adjointe aux finances, Mireille Gazin, s'est livrée à une analyse des résultats 2015 dénuée de sens, montrant une totale méconnaissance des règles de base de l'équilibre des finances d'une commune. Dès lors, on ne s'étonne plus de la situation catastrophique dans laquelle Maxéville se trouvait en 2014.

Madame Gazin, dans son intervention, s'insurge contre un résultat de l'exercice budgétaire 2015 de 1,5 million d'euros. Il est, selon elle excessif, elle va jusqu'à prétendre que ce résultat constitue une tirelire ! Sait-elle, l'a-t-elle déjà su ou a-t-elle oublié que les collectivités n'ont aucune possibilité de placer des fonds ? Oublie-t-elle aussi que ce résultat a été repris intégralement dans le budget primitif 2016 pour couvrir au minimum, c'est la loi, le remboursement du capital de la dette ainsi que les investissements financés sans nouvel emprunt ?

Madame Gazin a décidément la mémoire courte ! Jusqu'en 2009, les résultats des exercices budgétaires de Maxéville affichaient des résultats supérieurs à celui de 2015 pour un capital annuel de dette à rembourser de l'ordre de 400 000 € alors qu'actuellement il est de 760 000 € en raison des 8 millions d'euros d'emprunts contractés par l'ancienne majorité à partir de 2008. À partir de 2010, la situation s'est considérablement dégradée, les résultats, exercice après exercice, sont devenus insuffisants (684 000 € en 2013). Dès 2011, Maxéville est entrée dans le Réseau d'Alerte de la Préfecture, la Chambre Régionale des Comptes a tiré la sonnette d'alarme. Au budget 2014 le résultat cumulé ne couvrait plus le capital de la dette ce qui est totalement interdit.

Nous avons alors pris des mesures de bon sens pour amorcer le désendettement.

Que penser de l'intervention de Madame Gazin, à vous de juger : mauvaise foi ou incompetence ?

Mais sa diatribe ne s'arrête pas là, la suite devient surréaliste voire diffamatoire. Elle prétend que nous aurions surestimé les dépenses financières en parlant de « manipulation des chiffres ». L'ex-adjointe aux finances sait pourtant parfaitement pourquoi les prévisions financières sont imprécises puisqu'en 2007, c'est sa majorité qui a contracté un prêt toxique. Une des caractéristiques de ce prêt est d'avoir des taux d'intérêts qui fluctuent au gré du taux de change entre le Dollar Américain et le Franc Suisse. En janvier 2015, au moment de la construction budgétaire, le taux d'intérêt était à plus de 10 %, il s'est avéré inférieur au moment du paiement de l'annuité d'où une imprécision de la prévision : c'est simple à comprendre. Mais pour Madame Gazin, « mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ».

L'ancienne majorité a menti aux Maxévillois pendant des années et pour se disculper de ses erreurs, continue dans les mensonges.

Aujourd'hui, nous mettons avec vous, tout en œuvre pour sortir Maxéville de cette situation de surendettement. **Les résultats sont là :** la dette est en baisse de 10%, l'épargne nette est redevenue enfin positive et la ville est sortie du réseau d'alerte de la Préfecture.



Pour la majorité
Mounia El Bazini

Conseillère municipale
Présidente de groupe de la majorité municipale

festival sauvage

Nature, Festivités & Ciné Plein Air

Gratuit | Ouvert à tous



AOÛT
2016
Dès 17h30

24 LAXOU / CHAMP LE BOEUF Parc d'agrément
25 COLLINE DE SION Cité des paysages
26 MONT-SUR-MEURTHE Pré Rondé
27 AZELOT / BURTHECOURT Aérodrome



Animations, Jeux, Spectacles Vivants,
Restauration, Cinéma Plein Air pour toute la famille !
+ d'infos : www.festivalsauvage.org

